

ASSEMBLÉE NATIONALE

TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE - (N° 1924)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 841

présenté par

Mme Wonner, Mme Bureau-Bonnard, M. Claireaux, Mme Vanceunebrock, M. Daniel,
M. Rouillard, Mme Rauch, M. Cazenove, M. Barbier, M. Gaillard, Mme Jacqueline Maquet,
Mme Hérin, M. Kerlogot, Mme Bagarry, Mme Dupont et Mme Mörch

ARTICLE 27

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.